

NAE MAT

PEINTURE MURALE DE FINITION MATE A BASE DE RESINE ALKYDE VEGETALE EN PHASE AQUEUSE ET DE COMPOSANTS RENOUEVELABLES

Fiche N° 1204 – FM
DECEMBRE 2011



CLASSIFICATION :

AFNOR NF T 36-005 : famille 1, classe 4a

DEFINITION : Peinture de décoration mate pour surfaces murales, en matériaux traditionnels du bâtiment formulée à partir d'une résine alkyde végétale en émulsion aqueuse et en majeure partie de composants naturels et/ou renouvelables.

DESTINATION : A l'intérieur sur plâtre, plaque de plâtre à épiderme cartonné, ciment et enduit hydraulique de ph <9, bois et dérivés non tanniques...) nus ou revêtus d'anciennes peintures adhérentes en bon état, surfaces métalliques, plâtre et supports poreux imprimés.

PROPRIETES :

- Bon pouvoir opacifiant et garnissant
- Sans solvant, très faible taux de COV (<1g/l), très faible odeur, respectueuse des critères de développement durable.

CARACTERISTIQUES TECHNIQUES :

Liant :	Résines alkyde végétale en émulsion aqueuse
Aspect :	Mat poché fin
Couleur :	Blanc + 2 bases pour système à teinter
Extrait sec :	56 ± 2 % pondéral, 40 ± 2 % volumique
Densité :	1,36 ± 0.03
Brillant spéculaire :	2,0 ± 0,2 sous l'angle de 60° - 1,2 ± 0.3 sous l'angle de 85°
Rendement :	env. 10 m ² /l
Séchage :	Hors poussières : 30 minutes* Sec : 1 Heure* Recouvrable : 6 Heures*

** temps de séchage allongés par temps froid et humide*

CARACTERISTIQUES D'APPLICATION :

Application :	En 1 ou 2 couches sur fond imprimé ou en 2 couches directes.
Matériel d'application :	Brosse, rouleau méché 12 mm ou microfibres 14 mm, pistolet Airless
Conditions d'application :	Température > 8°C. Taux d'hygrométrie < 65 % d'HR
Dilution :	Prêt à l'emploi à la brosse ou au rouleau Airless : dilution jusqu'à 5% d'eau
Nettoyage du matériel :	Eau savonneuse immédiatement après utilisation.

PREPARATION DU SUPPORT :

Les supports doivent être conformes aux DTU les concernant et au **DTU n° 59.1** notamment. Reconnaissance préalable nécessaire afin de déterminer la préparation des supports.

Ils devront être sains, cohérents, propres et secs.

Il conviendra notamment :

- de nettoyer toute trace de salissure.

- d'éliminer les parties cloquées, écaillantes, de mauvaises adhérence par brossage, grattage, ponçage...
- de nettoyer toute trace de salissures.
- de dégraisser au diluant **DAF 310** certaines essences de bois (par exemple Doussié, Merbau, Niangon, teck),
- de dépolir les surfaces brillantes (PVC dur) ou anciennes peintures brillantes ou satinées par ponçage.

Plaque de plâtre cartonnée	Egrenage, ponçage des bandes, époussetage 1 couche de NAE MAT diluée à 5% ou 1 couche de NAE IMPRESS	1 ou 2 COUCHES DE NAE MAT
Enduit de plâtre	Egrenage, époussetage 1 couche de NAE MAT diluée à 5% ou 1 couche de NAE IMPRESS	
Béton et enduit ciment de ph < 9	Egrenage, brossage, époussetage 1 couche de NAE IMPRESS	
Bois et dérivés sauf essences à tanin	Brossage, ponçage, époussetage éventuellement dégraissage au diluant DAF 310 1 couche de NAE IMPRESS	
Essences de bois à tanin (chêne, châtaignier...)	Brossage, ponçage, époussetage 1 couche de AQUAPRIM ISOLANT	
Métaux non peints	Brossage, dépoussiérage, dégraissage 1 couche de primaire antirouille adaptée	
Anciennes peintures bien adhérentes	Lessivage, ponçage pour dépolir les peintures brillantes 1 couche de NAE IMPRESS 1 couche de NAE MAT	

INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES :

- Classe de transport :** Non soumis aux prescriptions de l'ADR (réglementation pour le transport des marchandises dangereuses par route).
- Conditionnement :** 12L, 3L
- Stockage :** 12 mois en bidon d'origine fermé. A l'abri du gel
- Hygiène et sécurité:** Consulter la fiche de données de sécurité disponible chez le distributeur sur CD ROM et sur le site www.unikalo.com
- Classement Européen :** Catégorie A / Sous-catégorie a
(selon directive 2004/42/CE)
- Valeur limite UE de C.O.V. :** Pour sous-catégorie a 30 g/l (2010)
- C.O.V. max. de ce produit :** 1g/l.

Date d'édition : 23/03/12	Date de modification : 22/03/2012	FM
Annule et remplace les versions précédentes.		
Avant toute mise en œuvre, veuillez vérifier qu'il s'agit de la dernière édition.		

La présente notice a pour but d'informer notre clientèle sur les propriétés de notre produit. Les renseignements qui y figurent sont fondés sur nos connaissances actuelles et le résultat d'essais effectués avec un constant souci d'objectivité en fonction des conditions d'utilisation conformes aux normes ou DTU en vigueur ; toutefois ces renseignements ne peuvent suppléer à un descriptif approprié à la nature et à l'état des fonds à peindre. L'évolution de la technique étant permanente, il appartient à notre clientèle, avant toute mise en œuvre, de vérifier auprès de nos services que la présente notice n'a pas été modifiée par une édition plus récente.

SOCIETE DES COLORANTS DU SUD - OUEST
18 rue du Meilleur Ouvrier de France - Z.I. de l'Hippodrome
33700 MERIGNAC
Tél. 05 56 34 23 08 - Fax : 05 56 13 00 73